

437795-2026 - Competition

France – Masonry work – Devenir des Espaces L13_Travaux de maçonnerie des espaces RATP sur l'ensemble de la Ligne 13

OJ S 120/2026 25/06/2026

Contract or concession notice – standard regime

Works

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: RATP

Email: faty.komara@ratp.fr

Legal type of the buyer: Public undertaking

Activity of the contracting entity: Railway services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Devenir des Espaces L13_Travaux de maçonnerie des espaces RATP sur l'ensemble de la Ligne 13

Description: La RATP poursuit le programme de modernisation et de valorisation des espaces voyageurs de la Ligne 13 dans le cadre du projet « Devenir des Espaces L13 ». La consultation porte sur la réalisation des travaux d'aménagement des espaces RATP sur l'ensemble de la ligne 13, essentiellement des travaux de maçonnerie. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaire à bons de commande passé auprès de 3 de titulaires, à prix unitaires, avec montant minimum et montant maximum. Le montant minimum pouvant être consommé, tous titulaires confondus, est de 10 millions d'euros HT. Le montant maximum pouvant être consommé, tous titulaires confondus, est de 18 millions d'euros HT. La répartition des montants minimum et maximum entre les trois titulaires de l'accord-cadre sera effectuée en fonction du classement final issu de l'analyse technico-financière des offres. Le périmètre de l'accord-cadre estimé sur la base du montant nominal, porte sur les travaux suivants (quantités approximatives) et leurs études d'exécution : - Emprise de chantier - Abattage d'enduit - Réfection d'enduit - Pose de revêtement carrelé - Pose de revêtement mosaïque - Remaniement de rigole Le présent marché comporte une obligation de résultat en tenant compte des contraintes et exigences de la RATP.

Procedure identifier: de61b66d-a6a7-408e-a212-930747b913e9

Internal identifier: DHA2026MOP21781

Type of procedure: Negotiated with prior publication of a call for competition / competitive with negotiation

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45262522 Masonry work

Additional classification (cpv): 45431000 Tiling work, 45111100 Demolition work

2.1.2. Place of performance

Town: Paris

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

Additional information: Stations de la Ligne 13 du métro

2.1.4. General information

Additional information: CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES : le candidat répond sur : <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html> En cas de difficulté technique/question, appeler la hotline depuis la France ou l'étranger au +33 1 46 09 56 72 ou via ratp@bravosolution.fr Le candidat se référera aux prérequis techniques disponibles sur la plateforme. Il sélectionne la consultation n°DHA_2026MOP21781 puis candidate en ligne, et clique sur le bouton "Publier réponse". L'inscription est gratuite et nécessaire pour répondre et être informé en cas de modification de la consultation. Ce dépôt donne lieu à un AR mentionnant date et heure de réception sur la plateforme. La candidature qui ne serait pas complètement chargée et publiée en ligne avant la date et heure limites, sera rejetée. Le candidat peut ne pas fournir l'ensemble des documents et renseignements demandés, hormis le DC1 (ou équivalent) qui sera remis sur la plateforme, à la condition que ceux-ci soient disponibles au moins un mois, accessibles directement et gratuitement par l'acheteur par le biais : d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, sous réserve de la garantie de confidentialité dudit espace. Le cas échéant, le candidat précisera dans son dossier toutes les informations nécessaires à la consultation de son dossier : si les documents ont déjà été transmis dans une précédente consultation, les éléments doivent demeurer valables. Le candidat indiquera la référence de la consultation pour laquelle les documents ont déjà été transmis. Pour les candidatures retenues, le lien permettant de télécharger le DCE définitif sera précisé dans le mail d'invitation à présenter une offre. Le candidat veillera à utiliser son compte fournisseur principal sur la plateforme. A défaut il veillera à mettre à jour ses coordonnées pour recevoir le DCE définitif. Dans le cas contraire, la RATP ne pourra être tenue pour responsable de la non réception d'informations ou documents liés à la procédure en cours. INFORMATIONS IMPORTANTES : En cas de dépôts successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date et heure limites de réception des candidatures /offres. Le candidat peut adresser, dans les délais impartis, une Copie de Sauvegarde (C.S) de sa candidature/offre sur support physique électronique ou sur support papier, par lettre recommandée avec AR avec obligatoirement la mention Copie de sauvegarde RATP/MOP/HA À l'attention de Faty KOMARA Consultation n° DHA_2026MOP21781 Immeuble VABU – VAL BIENVENUE LAC UP07 11 avenue Louison Bobet 94120 – FONTENAY SOUS BOIS ou remise à la RATP contre récépissé, du lundi au vendredi de 9h à 17h à la même adresse. Les réponses dématérialisées dans lesquelles un virus serait détecté ne feront pas l'objet d'une tentative de restauration. Elles seront réputées n'avoir jamais été reçues : les C.S seront alors examinées. En cas de remise hors délai des C.S, celles-ci seront réputées n'avoir jamais été reçues. Dans le cas où la C.S comporterait un ou des support(s) électronique(s) dans le(s)quel(s) un virus serait détecté, la candidature/offre du candidat sera définitivement rejetée. Les candidatures / offres par courriel ne sont pas admises. Les documents transmis au format .exe ne sont pas acceptés. Le marché sera signé électroniquement par les parties prenantes via une plateforme dédiée gratuite, sans acquisition de matériels. La candidature et l'offre devront être remises en français

Legal basis:

Directive 2014/25/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Purely national exclusion grounds: Motifs d'exclusion purement nationaux: Tous les cas d'exclusion de la procédure sont prévus aux articles L. 21411 à L. 21415 et aux articles L. 21417 à L. 214110 du code de la commande publique.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Devenir des Espaces L13_Travaux de maçonnerie des espaces RATP sur l'ensemble de la Ligne 13

Description: La RATP poursuit le programme de modernisation et de valorisation des espaces voyageurs de la Ligne 13 dans le cadre du projet « Devenir des Espaces L13 ». La consultation porte sur la réalisation des travaux d'aménagement des espaces RATP sur l'ensemble de la ligne 13, essentiellement des travaux de maçonnerie. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaire à bons de commande passé auprès de 3 de titulaires, à prix unitaires, avec montant minimum et montant maximum. Le montant minimum pouvant être consommé, tous titulaires confondus, est de 10 millions d'euros HT. Le montant maximum pouvant être consommé, tous titulaires confondus, est de 18 millions d'euros HT. La répartition des montants minimum et maximum entre les trois titulaires de l'accord-cadre sera effectuée en fonction du classement final issu de l'analyse technico-financière des offres. Le périmètre de l'accord-cadre estimé sur la base du montant nominal, porte sur les travaux suivants (quantités approximatives) et leurs études d'exécution : - Emprise de chantier - Abattage d'enduit - Réfection d'enduit - Pose de revêtement carrelé - Pose de revêtement mosaïque - Remaniement de rigole Le présent marché comporte une obligation de résultat en tenant compte des contraintes et exigences de la RATP.

Internal identifier: DHA2026MOP21781

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45262522 Masonry work

Additional classification (cpv): 45431000 Tiling work, 45111100 Demolition work

Options:

Description of the options: Des modifications pourront être apportées au marché, conformément aux articles R21941 à R21949 du Code de la Commande Publique. La RATP se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations complémentaires par le Titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R21227 du Code de la Commande publique.

5.1.2. Place of performance

Town: Paris

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

Additional information: Stations de la Ligne 13 du métro

5.1.3. Estimated duration

Start date: 11/01/2027

Duration end date: 10/01/2035

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 0

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: CTA: E56 Travaux de maçonnerie. Conformément à l'article R216123 du CCP , la RATP pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Subcontracting proportion

Description of selection criterion: Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants) et DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). Ces éléments pourront être fournis sur papier libre ou sur les imprimés disponibles sur le site du Ministère des Finances à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>
declarationducandidat Dans le cas d'une réponse du candidat en groupement d'entreprises, chaque cotraitant devra fournir un formulaire DC2 (ou éléments équivalents ou DUME); le formulaire DC1 sera commun à tous les cotraitants. Ces documents, certificats ou attestations sont produits en langue française.

Criterion: General yearly turnover

Description of selection criterion: Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans le formulaire DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). Les candidats qui ne sont pas en mesure de présenter les références demandées peuvent justifier de leur capacité financière par tout autre moyen. Le cas échéant Les candidats fourniront en outre : les bilans ou extraits de bilans, les déclarations appropriées de banques ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises notamment en cas de soustraction ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment soit d'un contrat soit d'un engagement écrit contraignant pour ces entreprises tiers. Le dernier chiffre d'affaires annuel du candidat doit représenter au moins 1,5 fois le montant maximum annuel susceptible de lui être attribué dans le cadre du présent accord-cadre. Le candidat peut se prévaloir des capacités financières d'autres entreprises :il faut alors prendre en compte le CA du ou des soustraitants ou de la maison mère et l'additionner au CA du Titulaire pour vérifier l'atteinte du montant minimum de CA requis.

Criterion: References on specified works

Description of selection criterion: Conformément à l'article L.21421 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution des prestations décrites au 2.1 Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME) ainsi que les documents cidessous : 1° Une liste détaillée des principales réalisations effectuées au cours des trois dernières années dans un environnement similaire, indiquant le montant, date et le destinataire public ou privé. Ces dernières sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de soustraction ou de

recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production: soit d'un contrat (par exemple une déclaration de soustraction signée par le candidat et un soustraitant), soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tierce aux termes duquel celle ci s'engage à exécuter une partie du marché pour le compte du candidat soit d'un engagement écrit de la part du candidat lui même aux termes duquel celui ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché. Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité professionnelle de l'entreprise tierce. Si le candidat veut se prévaloir de la capacité professionnelle d'un soustraitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs.

Criterion: Average yearly manpower

Description of selection criterion: Conformément à l'article L.21421 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution du prestations décrites au 2.1 Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME) ainsi que les documents cidessous : 2° Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de soustraction ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production: soit d'un contrat (par exemple une déclaration de soustraction signée par le candidat et un soustraitant), soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tierce aux termes duquel celleci s'engage à exécuter une partie du marché pour le compte du candidat soit d'un engagement écrit de la part du candidat luimême aux termes duquel celui ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché. Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires). Si le candidat veut se prévaloir de la capacité professionnelle d'un soustraitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs.

Criterion: Tools, plant, or technical equipment

Description of selection criterion: Conformément à l'article L.21421 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution du prestations décrites au 2.1 Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME) ainsi que les documents cidessous : 3° La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de soustraction ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production: soit d'un contrat (par exemple une déclaration de soustraction signée par le candidat et un soustraitant), soit d'un

engagement écrit de la part d'une entreprise tierce aux termes duquel celle-ci s'engage à exécuter une partie du marché pour le compte du candidat soit d'un engagement écrit de la part du candidat lui-même aux termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché. Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires). Si le candidat veut se prévaloir de la capacité professionnelle d'un soustraitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs.

Criterion: Certificates by independent bodies about quality assurance standards

Description of selection criterion: Conformément à l'article L.21421 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution des prestations décrites au 2.1 Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME) ainsi que les documents ci-dessous : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants: - QUALIBAT 2112 - Maçonnerie et Ouvrage en béton armé (Technicité confirmé) ou autre moyen de preuve équivalent -QUALIBAT 6312 - Carrelages - Revêtements - Mosaïques (Technicité confirmé) ou autre moyen de preuve équivalent. Pour les certificats, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités techniques /professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment soit d'un contrat (par exemple une déclaration de sous-traitance signée par le candidat et un soustraitant), soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tierce aux termes duquel celle-ci s'engage à exécuter une partie du marché pour le compte du candidat soit d'un engagement écrit de la part du candidat lui-même aux termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché. Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité techniques /professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires). Si le candidat veut se prévaloir de la capacité technique/professionnelle d'un soustraitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Allowed

Address for submission: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Variants: Not allowed

Description of the financial guarantee: Une retenue de garantie de 5% du montant TTC du marché est prévue. Cette retenue de garantie pourra être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire

Deadline for receipt of requests to participate: 24/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: L'attention des candidats est attirée sur le fait que le marché comporte notamment les contraintes d'exécution suivantes : - Nuit longue : 22h00 à 6h00 - Nuit courte hors exploitation voyageurs : 1h15 à 5h00 - Nuit courte hors exploitation ferroviaire avec consignation rail de contact : 1h45 – 4h30 - Travail du dimanche : 2h - 12h - Interventions susceptibles d'être réalisées en trois postes sur 24H dans le cadre d'une Interruption Temporaire de Circulation ; - Certaines prestations pourront être réalisées en présence de matériaux contenant de l'amiante dans le cadre d'interventions relevant de la sous-section 4. Les candidats sont informés que, conformément à l'article L.2112-2 du code de la commande publique, l'exécution du présent marché comporte une clause visant à l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Le respect de cette clause d'exécution est obligatoire. Les modalités de mise en œuvre de cette clause seront précisées dans le dossier de consultation des entreprises.

Legal form that must be taken by a group of tenderers that is awarded a contract: Les candidats sont informés que l'acheteur se réserve la possibilité, après attribution du marché, d'exiger la transformation du groupement en groupement conjoint avec mandataire solidaire s'il considère que cela est nécessaire pour la bonne exécution du marché.

Financial arrangement: Modalités essentielles de financement : ressources propres Prix définitif révisable Paiement à 60 jours à compter de la réception de la demande de paiement

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 3

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: RATP

Review organisation: Tribunal Administratif de Paris

Information about review deadlines: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. Le contrat sera consultable sur demande écrite adressée par courrier à l'adresse postale indiquée

dans le présent avis. La copie du contrat sera occultée des mentions couvertes par les secrets protégés par la loi, et sera envoyée à l'adresse indiquée dans la demande.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: RATP

Organisation providing offline access to the procurement documents: RATP

Organisation providing more information on the review procedures: RATP

Organisation receiving requests to participate: RATP

Organisation processing tenders: RATP

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: RATP

Registration number: 77566343801906

Postal address: 54 quai de la Rapée Cedex Paris 12

Town: Paris

Postcode: 75599

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

Contact point: Faty KOMARA

Email: faty.komara@ratp.fr

Telephone: 0033158774027

Internet address: <https://www.ratp.fr>

Information exchange endpoint (URL): <https://ratp.bravosolution.com/>

Buyer profile: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

Organisation providing more information on the review procedures

Mediation organisation

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Administratif de Paris

Registration number: 17750005500013

Postal address: 7 rue de Jouy Paris Cedex 04

Town: Paris

Postcode: 75181

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

Email: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: 0144594400

Internet address: <https://paris.tribunal-administratif.fr>

Roles of this organisation:

Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: 6c01e289-23d7-450e-b182-0c1ab75e6d76 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 17

Notice dispatch date: 24/06/2026 12:38:21 (UTC+00:00) Western European Time, GMT

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 437795-2026

OJ S issue number: 120/2026

Publication date: 25/06/2026